

CAP ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

Sur 1 an – Diplôme d'État de Niveau 3

RNCP n° : 38565

RNCP38565

CAP ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE -

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse -
(francecompetences.fr)

Publication de la fiche le 22/01/2024

Echéance de l'enregistrement le 31/12/2028

DURÉE

- 400 heures

DATES DE LA FORMATION

- DU 20/08/2026 AU 30/06/2027

LIEU

- 30 RUE DES BERCEAUX – 62630 ÉTAPLES/MER

MODALITÉS-DÉLAIS D'ACCÈS

- Sur dossier d'inscription avec un entretien individuel
- Test d'entrée écrit, test de positionnement digital
- Sur devis / contrat / convention de formation (avec CGV)
- Entrée en formation entre 1 et 9 mois après entretien et complétude du dossier.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Minimum : 12 – Maximum : 25

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

- Locaux conformes à la réglementation E.R.P. et accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le référent handicap de la structure et l'équipe pédagogique en lien avec.

TARIF DE LA FORMATION

- **En contrat d'apprentissage en secteur privé : 6 467 €/an.** Le tarif est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur.
- **Fonction publique territoriale :** Le CNFPT finance à hauteur de 100% d'un montant plafonné le coût annuel de la formation avec une demande d'AIF accordée en amont de la signature du contrat d'apprentissage.

La formation est gratuite pour l'alternant. Pour l'entreprise d'accueil, une prime peut être accordée pour les apprentis en situation de handicap.

NIVEAUX DE PERFORMANCE ET D'ACCOMPLISSEMENT DE LA FORMATION 2025

- Taux d'obtention des diplômes formation en alternance : 100%
- Taux de satisfaction stagiaires : 86%
- Taux de poursuite d'études : 23%
- Taux d'interruption en cours de formation : 7%
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, à la suite de la formation : 62%
- Taux d'insertion professionnelle dans le métier visé : 46%

Valeurs ajoutées du centre :

Au sein d'un lycée professionnel, vous disposez :

- D'un self et d'un snack.
- D'ateliers techniques performants et conformes.
- D'un point écoute ainsi que d'un lieu ressource.
- Gare à proximité <500 mètres

MÉTIERS VISÉS

- Agent de la petite enfance.
- Aide-éducateur(trice).
- Aide-auxiliaire de puériculture
- Animateur(trice) petite enfance
- Auxiliaire ou agent de crèche

LIEUX D'EXERCICE

- École maternelle
- Micro-crèche
- Crèche
- MAM
- Centre de loisirs
- À domicile

PUBLIC

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus.
- Pas de conditions d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, pour les sportifs de haut niveau et pour les repreneurs d'entreprise.
- Être doté d'un bon relationnel, patient et méthodique.

PRÉREQUIS

- Projet professionnel confirmé
- Prospecter une entreprise d'accueil
- Niveau 3 acquis au minimum (CAP ou +)

*Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme.

Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
- Inscrire son action dans le réseau des relation enfant - parents-professionnels

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques et interactifs
- Cours magistraux
- Mises en situations professionnelles et d'examens
- Assistance informatique en atelier
- Les activités sont progressives et permettent à chacun de valoriser ses savoirs en évitant toute situation d'échec
- Identification d'un maître d'apprentissage en entreprise et d'un formateur référent en centre de formation.

Formation en présentiel et distanciel selon situation.

ENCADRANTS PÉDAGOGIQUES

- 5 formateurs diplômés dans leurs matières respectives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

- Test de positionnement
- Examens blancs
- Livret de suivi pédagogique
- Date de l'examen : mai et juin 2027.
- Évaluations formatives
- Relevés de notes et appréciations
- Entretien pédagogique personnalisé

RÉMUNÉRATION APPRENANT

SALAIRE MINIMUM MENSUEL NET D'UN APPRENTI EN 2025				
En % du SMIC	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et plus
1er année	27%	43%	53% du SMIC soit 943 €	100% du SMIC soit 1 612 €
En montant	486 €	774 €		
2ème année	39%	51%	61% du SMIC soit 1 054 €	
En montant	702 €	913 €		
3ème année	55%	67%	78% du SMIC soit 1 299 €	
En montant	962 €	1 152 €		

3 unités professionnelles

- EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant incluant la prévention santé

*Certificat Sauveteur Secourisme du Travail (expérience obligatoire en EAJE)

- EP2 : Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 : Exercer son activité en accueil individuel

*Les candidats ayant déjà validé des blocs de compétences, peuvent être dispensés des unités correspondantes. Ils peuvent donc conserver les bénéfices des unités dont les notes sont égales ou supérieures à 10/20.

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Entreprise : 1 semaine de stage obligatoire dans l'autre secteur d'activité du contrat d'apprentissage (EAJE ou école maternelle).

- Évaluations en cours de formation
- Projets d'animation
- Soutien au dossier professionnel

PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Le CAP AEPE peut vous permettre l'accès direct à l'emploi.

Exemples d'équivalences du CAP AEPE :

- Certains candidats peuvent justifier d'une dispense à l'un de ses modules en fonction de leurs diplômes antérieurs

Les dispenses pour l'EP1 :

- Le Titre assistant de vie de famille
- BEP agricole service aux personnes
- BEP accompagnement, soins et services à la personne

Les dispenses pour l'EP2 :

- BEP accompagnement, soins et services à la personne
- Le certificat Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur/rice d'activités et de vie quotidien

Les dispenses pour l'EP3 :

- Titre assistant de vie aux familles
- BEP agricole service aux personnes
- CAP services aux personnes et vente en espace rural
- Mention complémentaire aide à domicile

Poursuivre ses études après un CAP AEPE :

À l'issue de votre formation en CAP AEPE, vous pourrez choisir d'intégrer :

- Un Bac Pro Services aux personnes et aux territoires (bac pro SAPAT)
- Un Bac Pro Accompagnement, soins et services à la personne (bac pro ASSP)

Mais aussi :

Vous présenter aux concours d'entrée de nombreuses écoles préparant à ce que l'on appelle des Diplômes d'État (DE)

- Concours : auxiliaire de puériculture, ATSEM, aide-soignant



Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

Il peut notamment devenir ATSEM dans les écoles maternelles, auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou encore assistant maternel à domicile.

CONTACTS

Auréliane HAGNERÉ

Responsable de Centre AREP
et UFA Saint Joseph

aureliane.hagnere@escetaples.com

03.21.94.57.36

Lisa EVRAD

Chargée de développement et relations
entreprises

lisa.evrard@escetaples.com

03.21.94.57.36

Lila LORTHIOS - Coline CODRON

Assistantes administratives

lila.lorthios@escetaples.com

coline.codron@escetaples.com

03.21.94.57.36

Coralie TELLIER

Directrice Adjointe Lycée Professionnel et UFA St Joseph
AREP ETAPLES

coralie.tellier@escetaples.com

03.21.94.57.36

Aline LEPRETRE (Référente HANDICAP)

UFA Saint Joseph : lpsecretariat.ogece@gmail.com

CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

03.21.94.57.36